

515506-2026 - Mise en concurrence

France – Services liés aux déchets et aux ordures – Gestion du site et traitement des lixiviats de l'ISDND de la COMPA, installation en post-exploitation - 2 lots

OJ S 141/2026 24/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

Adresse électronique: gaf-environnement@pays-ancenis.com

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Gestion du site et traitement des lixiviats de l'ISDND de la COMPA, installation en post-exploitation - 2 lots

Description: La consultation a pour objet la gestion du site et le traitement des lixiviats de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de la COMPA, installation en post-exploitation pour les besoins de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis - 2 lots. Les caractéristiques principales des prestations sont les suivantes : Lot 1 - Le titulaire du lot 1 est chargé de la gestion du site en post-exploitation de l'ISDND. Ce marché inclut plus précisément : - Le suivi et la collecte des lixiviats, - L'épandage des lixiviats traités en période estivale, - Le suivi et la gestion des lixiviats de l'ancienne zone dans le BC2, - La collecte et la surveillance des eaux souterraines et superficielles, - La collecte, le traitement et la surveillance des biogaz, - La maintenance et l'entretien du site, - La télé-déclaration pour les déclarations ICPE du site, - La réalisation et la fourniture d'information mensuelle, de rapports trimestriel et annuel d'exploitation. Lot 2 - Le titulaire du lot 2 est chargé du traitement des lixiviats. Ce marché inclut plus précisément : - Le traitement des lixiviats de la lagune L4 avant épandage ou rejet au milieu naturel, - Les analyses des lixiviats bruts et traités, - L'entretien courant des matériels et des infrastructures, - Les consommables et l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'installation de traitement, - La réalisation et la fourniture d'information mensuelle, de rapports trimestriel et annuel d'exploitation.

Identifiant de la procédure: a1f61358-88fe-4124-b1da-cc63265950a3

Identifiant interne: 2026POSTEXPL

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La consultation a pour objet la gestion du site et le traitement des lixiviats de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de la COMPA, installation en post-exploitation pour les besoins de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis - 2 lots. La consultation est passée en application des articles L 2124-2, R 2124-2, R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la commande publique (CCP), sous la forme d'un appel d'offres ouvert. Chaque marché est un accord-cadre à bons de commande qui donnera lieu à l'attribution d'un marché à un opérateur unique pour la durée du marché,

passé en application des articles R 2162 1 à R 2162 6 et R 2162-13 à R 2162-14 du CCP. Conformément à l'article R 2162-4 du CCP, chaque accord-cadre mono attributaire est conclu avec les montants suivants pour la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) : Lot 1 : Gestion du site de l'ISDND de la COMPA - Installation en post-exploitation : Montant minimum en euros HT sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) de 200 000 euros HT, Montant maximum en euros HT sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) de 1 500 000 euros HT Lot 2 : Traitement des lixiviats de l'ISDND de la COMPA - Installation en post-exploitation : Montant minimum en euros HT sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) de 200 000 euros HT, Montant maximum en euros HT sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) de 1 500 000 euros HT

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

Informations complémentaires: Pour chacun des lots, les prestations sont à réaliser sur le site de l'ISDND de la COMPA situé au lieu dit " La Coutume " à MESANGER (44522), le long de la départementale 164.

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 3 000 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot 1 - Gestion du site de l'ISDND de la COMPA - Installation en post-exploitation

Description: Le titulaire du lot 1 est chargé de la gestion du site en post-exploitation de l'ISDND. Ce marché inclut plus précisément : - Le suivi et la collecte des lixiviats, - L'épandage des lixiviats traités en période estivale, - Le suivi et la gestion des lixiviats de l'ancienne zone dans le BC2, - La collecte et la surveillance des eaux souterraines et superficielles, - La collecte, le traitement et la surveillance des biogaz, - La maintenance et l'entretien du site, - La télé-déclaration pour les déclarations ICPE du site, - La réalisation et la fourniture d'information mensuelle, de rapports trimestriel et annuel d'exploitation.

Identifiant interne: 2026POSTEXPL01

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations sont à réaliser sur le site de l'ISDND de la COMPA situé au lieu dit " La Coutume " à MESANGER (44522), le long de la départementale 164

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Pour chacun des lots, le présent marché prendra effet le 1er janvier 2027 pour une durée ferme de 4 ans, soit une date de fin au 31 décembre 2030. Délai d'exécution : Pour chacun des lots, les prestations devront être effectuées dans le(s) délai(s) figurant dans chaque bon de commande. Un tableau de synthèse au CCAP recense les délais prévus pour les principaux événements du marché. Chaque marché est un accord-cadre à bons de commande qui donnera lieu à l'attribution d'un marché à un opérateur unique pour la durée du marché, passé en application des articles R 2162 1 à R 2162 6 et R 2162-13 à R 2162-14 du CCP. Conformément à l'article R 2162-4 du CCP, l'accord-cadre mono attributaire du lot 1 est conclu avec les montants suivants pour la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) : le montant minimum est de 200 000 euros HT et le montant maximum est de 1 500 000 euros HT. L'acheteur public impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Ainsi, les offres seront impérativement déposées par voie électronique selon la procédure décrite dans le RC. La signature électronique est imposée pour le candidat proposé à l'attribution. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget annexe du service public des déchets, ressources propres. Forme des prix : unitaires et forfaitaires. Les prix sont révisables semestriellement selon les modalités décrites au CCAP. Avance : dès lors que le marché atteint un montant de 50 000 euros HT, que son délai d'exécution est supérieur à 2 mois et en cas de demande expresse à l'acte d'engagement, possibilité de bénéficier de l'avance dans les conditions fixées aux articles R 2191-3 et suivants du CCP. Les modalités sont précisées dans le CCAP. Le versement de l'avance est conditionné à la constitution d'une garantie à première demande du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire est interdite. Dans le cas où le candidat ferait une offre sous la forme d'un groupement, il n'est pas imposé de forme au groupement retenu après attribution du marché. Les pièces administratives et techniques, décrites à l'article relatif aux "Documents à produire", concernant chaque membre du groupement devront être fournies. Conformément à l'article R 2142-21 du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements pour le marché concerné ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Sous-traitance : Le titulaire peut sous-traiter

l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par l'acheteur public et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Les conditions de l'exercice de cette sous-traitance sont définies au CCAG-FCS applicables aux marchés de Fournitures Courantes et Service, et CCAP du présent marché. Visite facultative selon les conditions de l'article 4.4 du règlement de consultation. Pièces relatives à la candidature : - Pour chacun des lots, une lettre de candidature DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du CCP : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;". - Pour chacun des lots, et au titre des capacités professionnelles et techniques, du candidat : - La déclaration du candidat DC2 formulaire révisé au 21/11/2023 (ou équivalent) avec présentation de : o Les moyens humains généraux de la société, o Les moyens matériels généraux de la société, o Spécifiquement pour le lot 1 : une liste des principales références de gestion de site en post-exploitation sur les 3 dernières années, o Spécifiquement pour le lot 2 : une liste des principales références de traitement des lixiviats sur les 3 dernières années, La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire - Pour le candidat établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus pour les candidats établis en France ; - Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays. - En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque co-traitant ou sous-traitant doit transmettre les éléments précités. Critères de sélection des candidatures, pour le lot 1 : Conformité administrative au regard des pièces exigées à l'appui de la candidature (DC1, DC2, déclaration sur l'honneur ou équivalents), qualité des références des 3 dernières années en gestion de site en post-exploitation, qualité des moyens humains et matériels généraux de la société. Le comptable public assignataire chargé des paiements est Madame le comptable des finances publiques de Nort-Sur-Erdre. Les factures seront payées dans le délai global de paiement fixé à 30 jours maximum dans les conditions fixées par les articles L 2192-10 et suivants du CCP. Le délai part de la date de réception de la facture sous réserve de la fourniture des éléments nécessaires à la réalisation des conditions fixées dans le marché. En cas de dépassement de ce délai, le calcul des intérêts moratoires sera égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points auquel s'ajoute l'indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros conformément aux dispositions des articles R 2192-31 à R 2192-36 du CCP. Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle. Les candidats peuvent répondre à un lot ou l'ensemble des lots. Chaque lot est un marché.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix des prestations (pondéré à 60%)

Description: Le critère prix sera apprécié au vu du prix en euros TTC du détail estimatif (DQE) du lot 1 représentatif des besoins de la COMPA sur 4 ans.

Critère:

Type: Qualité

Nom: Valeur technique (pondéré à 40%)

Description: Pour l'analyse du critère valeur technique, l'offre sera appréciée en fonction des éléments fournis par le candidat dans le mémoire technique du lot 1 et des sous-critères énoncés au règlement de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_1173425.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <http://www.paysancenis.com/compa/marchespublics/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 01/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 150 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 02/09/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Lieu: ANCENIS-SAINT-GEREON

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Nantes

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché ; - Référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours à

compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ; - Recours en contestation de validité du contrat : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Cte de Cnes du Pays d'Ancenis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Nantes

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Lot 2 - Traitement des lixiviats de l'ISDND de la COMPA - Installation en post-exploitation

Description: Le titulaire du lot 2 est chargé du traitement des lixiviats. Ce marché inclut plus précisément : - Le traitement des lixiviats de la lagune L4 avant épandage ou rejet au milieu naturel, - Les analyses des lixiviats bruts et traités, - L'entretien courant des matériels et des infrastructures, - Les consommables et l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'installation de traitement, - La réalisation et la fourniture d'information mensuelle, de rapports trimestriel et annuel d'exploitation.

Identifiant interne: 2026POSTEXPL02

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations sont à réaliser sur le site de l'ISDND de la COMPA situé au lieu dit " La Coutume " à MESANGER (44522), le long de la départementale 164

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Pour le lot 2, le présent marché prendra effet le 1er janvier 2027 pour une durée ferme de 4 ans, soit une date de fin au 31 décembre 2030. Délai d'exécution : Pour chacun des lots, les prestations devront être effectuées dans le(s) délai(s) figurant dans chaque bon de commande. Un tableau de synthèse au CCAP recense les délais prévus pour les principaux événements du marché. Pour le lot 2 et pour le démarrage du traitement des lixiviats, un ordre de service (OS) sera déclenché par la collectivité et notifié au titulaire. La date de démarrage sera précisée dans l'ordre de service, ou à défaut ce sera la date de réception du document qui fera courir le délai. Le délai de mise en oeuvre de traitement des lixiviats avant rejet en milieu naturel et avant épandage ne pourra pas dépasser le délai indiqué par le titulaire à l'acte d'engagement (15 jours maximum pour chaque délai). Chaque marché est un accord-cadre à bons de commande qui donnera lieu à l'attribution d'un marché à un opérateur unique pour la durée du marché, passé en application des articles R 2162 1 à R 2162 6 et R 2162-13 à R 2162-14 du CCP. Conformément à l'article R 2162-4 du

CCP, l'accord-cadre mono attributaire du lot 2 est conclu avec les montants suivants pour la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) : le montant minimum est de 200 000 euros HT et le montant maximum est de 1 500 000 euros HT. L'acheteur public impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Ainsi, les offres seront impérativement déposées par voie électronique selon la procédure décrite dans le RC. La signature électronique est imposée pour le candidat proposé à l'attribution. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget annexe du service public des déchets, ressources propres. Forme des prix : unitaires et forfaitaires. Les prix sont révisables semestriellement selon les modalités décrites au CCAP. Avance : dès lors que le marché atteint un montant de 50 000 euros HT, que son délai d'exécution est supérieur à 2 mois et en cas de demande expresse à l'acte d'engagement, possibilité de bénéficier de l'avance dans les conditions fixées aux articles R 2191-3 et suivants du CCP. Les modalités sont précisées dans le CCAP. Le versement de l'avance est conditionné à la constitution d'une garantie à première demande du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire est interdite. Dans le cas où le candidat ferait une offre sous la forme d'un groupement, il n'est pas imposé de forme au groupement retenu après attribution du marché. Les pièces administratives et techniques, décrites à l'article relatif aux "Documents à produire", concernant chaque membre du groupement devront être fournies. Conformément à l'article R 2142-21 du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements pour le marché concerné ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Sous-traitance : Le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par l'acheteur public et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Les conditions de l'exercice de cette sous-traitance sont définies au CCAG-FCS applicables aux marchés de Fournitures Courantes et Service, et CCAP du présent marché. Visite facultative selon les conditions de l'article 4.4 du règlement de consultation. Pièces relatives à la candidature : - Pour chacun des lots, une lettre de candidature DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du CCP : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;". - Pour chacun des lots, et au titre des capacités professionnelles et techniques, du candidat : - La déclaration du candidat DC2 formulaire révisé au 21/11/2023 (ou équivalent) avec présentation de : o Les moyens humains généraux de la société, o Les moyens matériels généraux de la société, o Spécifiquement pour le lot 1 : une liste des principales références de gestion de site en post-exploitation sur les 3 dernières années, o Spécifiquement pour le lot 2 : une liste des principales références de traitement des lixiviats sur les 3 dernières années, La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire - Pour le candidat établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus pour les candidats établis en France ; - Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays. - En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque co-traitant ou sous-traitant doit transmettre les éléments précités. Critères de sélection des candidatures, pour le lot 2 : Conformité administrative au regard des pièces exigées à l'appui de la candidature (DC1,

DC2, déclaration sur l'honneur ou équivalents), qualité des références des 3 dernières années en traitement de lixiviats, qualité des moyens humains et matériels généraux de la société. Le comptable public assignataire chargé des paiements est Madame le comptable des finances publiques de Nort-Sur-Erdre. Les factures seront payées dans le délai global de paiement fixé à 30 jours maximum dans les conditions fixées par les articles L 2192-10 et suivants du CCP. Le délai part de la date de réception de la facture sous réserve de la fourniture des éléments nécessaires à la réalisation des conditions fixées dans le marché. En cas de dépassement de ce délai, le calcul des intérêts moratoires sera égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points auquel s'ajoute l'indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros conformément aux dispositions des articles R 2192-31 à R 2192-36 du CCP. Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle. Les candidats peuvent répondre à un lot ou l'ensemble des lots. Chaque lot est un marché.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix des prestations (pondéré à 60%)

Description: Le critère prix sera apprécié au vu du prix en euros TTC du détail estimatif (DQE) du lot 2 représentatif des besoins de la COMPA sur 4 ans.

Critère:

Type: Qualité

Nom: Valeur technique (pondéré à 34%)

Description: Pour l'analyse du critère valeur technique, l'offre sera appréciée en fonction des éléments fournis par le candidat dans le mémoire technique du lot 2 et des sous-critères énoncés au règlement de consultation.

Critère:

Type: Qualité

Nom: Délais (pondéré à 6%)

Description: Pour l'analyse du critère délai, l'offre sera appréciée en fonction des éléments fournis par le candidat dans l'acte d'engagement du lot 2 et des sous-critères énoncés au règlement de consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_1173425.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <http://www.paysancenis.com/compa/marchespublics/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 01/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 150 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 02/09/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Lieu: ANCENIS-SAINT-GEREON

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Nantes

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché ; - Référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ; - Recours en contestation de validité du contrat : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Cte de Cnes du Pays d'Ancenis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Nantes

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Cte de Cnes du Pays d'Ancenis

Numéro d'enregistrement: 24440055200026

Adresse postale: Centre Administratif Les Ursulines

Ville: ANCENIS-SAINT-GEREON

Code postal: 44150

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

Adresse électronique: gaf-environnement@pays-ancenis.com

Téléphone: +33 240963189

Adresse internet: <https://www.pays-ancenis.com>

Profil de l'acheteur: <https://pays-ancenis.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. **ORG-0002**

Nom officiel: Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement: 17440005100010

Adresse postale: 6 allée de l'Île Gloriette BP 24111

Ville: NANTES CEDEX

Code postal: 44041

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone: 0240994600

Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. **ORG-0000**

Nom officiel: DEMATIS

Numéro d'enregistrement: 45072478600030

Ville: Paris

Code postal: 75015

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: contact@dematis.com

Téléphone: +33 172365548

Adresse internet: www.dematis.com

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 901d7236-6614-4c69-96da-cfd89b195918 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 23/07/2026 11:10:03 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 515506-2026

Numéro de publication au JO S: 141/2026

Date de publication: 24/07/2026